

Conseil d'établissement du 24 Avril 2008 Compte Rendu

M. le Proviseur ouvre la séance à 17h35.

MEMBRES PRESENTS

1. Membres de droit ou désignés

Mme WALLISKY, Conseillère culturelle
M. Pascal PANTHENE, Proviseur
M. Alain HENAULT, Proviseur Adjoint
M. Daniel PETIT, Intendant
Mme Janine DOKO, Adjointe de l'Intendant

M. Christian SKICA, Directeur Cycles 1 et 2
M. Philippe ESNAULT, Directeur Cycle 3
M. Stéphane BOURNAUD, CPE

2. Membres élus

Enseignants

M. Ludovic CHEVUTSCHI
Mme Michelle DARRIEU
M. Emmanuel DONNET

M. Didier HERBILLON
Mme Brigitte RONDIA
Mme. Bénédicte NOUZILLE

Personnel de secrétariat et de service

Mme Véronique ERENBERK

Représentants des parents d'élèves

Mme Françoise BITOUN
Mme Pascale ALDERSON
Mme Laurence LACHKAR

M. Jean-François PIRAUD
Mme Corinne TALLIEU

Elèves

Auguste BERCOVICI
Nicolas DAVILA

3. Membres siégeant à titre consultatif

M. Romuald ROUCHON, Chef de Chancellerie
M. Jean Jacques RATEAU, Délégué A.F.E.

M. le Proviseur ouvre la séance à 17h35 et rappelle l'ORDRE DU JOUR :

A / Questions administratives et financières

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 Février 2008

B/ Questions pédagogiques et vie scolaire

- Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 15 Avril 2008-
- Compte-rendu du Conseil du Secondaire du 21 Avril 2008
- Approbation des axes du projet d'établissement 2008-2012

C/ Gestion du Personnel : Néant

D/ Questions diverses :

- Plan d'informatisation du lycée
- Restauration scolaire
- Problèmes budgétaires
- ASBL Transports
- Casiers
- Voyages classes

Secrétariat de séance : Nelly Marty

Relecture : Mme Tallieu (UPE) et M. Donnet (enseignant)

M. Rateau, délégué à l'AFE rend hommage à M. Régis Malbois, récemment décédé, ancien président de l'Association des Parents d'Elèves qui œuvra pour permettre la dérogation pour l'inscription à l'université.

1/ Questions administratives

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 Février 2008**

M. Rateau aurait souhaité que la question sur la nouvelle ASBL des transports scolaires soit évoquée sur le rapport du Conseil d'établissement antérieur. M. Panthène le rassure en lui précisant que ce point sera traité en questions diverses.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2/Questions pédagogiques et vie scolaire

- **Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 15 Avril 2008** (cf. : relevé de conclusions du Conseil d'école)

M. Skica et M. Esnault reprennent les grands points discutés en Conseil d'Ecole.

Le Conseil d'Ecole a émis :

- un avis favorable sur les axes du projet d'établissement (cf. : projet d'établissement 2008-2012) à savoir :
 - Mettre en œuvre une politique volontariste pour une large ouverture sur le pays d'accueil, l'Europe et le Monde.
 - Accompagner l'élève afin qu'il appréhende mieux les exigences de l'établissement et construise son projet personnel.
 - Améliorer les conditions d'accueil des élèves.
- un avis favorable sur la continuité du dispositif bilingue à parité horaire en classe de CP pour la rentrée 2008-2009 puis progressivement applicable aux autres niveaux les années suivantes. Les Directeurs de primaire en expliquent les modalités (cf : document joint). Le Conseil d'école s'est montré favorable quant à la création d'une 5^{ème} classe de CP.
- Sous réserve de validation de l'AEFE, des modifications d'horaires pour la rentrée 2008-2009 : 26h hebdomadaires pour les classes élémentaires et 24h pour les classes maternelles (mercredi inclus).

Mme Darrieu demande si les enseignants anglophones auront accès au Conseil de cycle. M. Skica répond que c'est déjà le cas.

A la demande de Mme Lachkar sur l'organisation de l'apprentissage de la lecture en CP, M. Skica précise que l'apprentissage de la lecture en français démarre à la rentrée puis toute l'année, et la lecture en anglais démarrera en décembre. Les compétences seront évaluées à la fin de l'année.

M. Herbillon demande quel sera le profil de l'enseignant anglophone affecté sur ces classes de CP bilingues. L'enseignante d'anglais sera professeur des écoles avec un excellent niveau d'anglais. Mme Nouzille, est présentée comme une enseignante ayant le profil demandée pour la rentrée.

Mme Rondia demande si cette politique de recrutement sera la même pour les autres années. M. Donnet s'interroge sur les plans de formation.

M. Panthène répond que la politique de recrutement et de formation doit être en effet optimisée. Pour les classes bilingues, les candidats idéaux peuvent être hiérarchisés de la façon suivante :

- 1) PE anglophone
 2) anglophone ayant eu une formation initiale pédagogique dans son pays d'origine et une formation sur le système éducatif français
 M. Panthène que ce type de profil est recherché par tous les établissements français et étrangers.

M. Skica précise que pour les années futures, la préparation de la rentrée se fera avec le recul nécessaire et que les formations se feront dans les temps.

Mme Lachkar témoigne de la volonté des parents d'avoir des enseignants natifs, sans ignorer les difficultés liées aux accents et aux différentes cultures.

A la demande de M. Herbillon concernant les classes allemandes, le Directeur précise qu'il y aura pour la rentrée 2008 6h d'allemand au lieu de trois pour les germanistes en CP.

Seules 2 classes bilingues d'anglais à parité horaire en CP seront mises en place pour la rentrée 2008-2009.

La fête de l'école primaire aura lieu le 21 juin.

M. Le Proviseur remercie les Directeurs de Primaire.

- **Compte-rendu du Conseil du Secondaire du 21 Avril 2008** (cf : compte-rendu du CS)

M. le Proviseur Adjoint présente le rapport du Conseil du Secondaire. Il rappelle les sujets traités qui ont donné lieu à des échanges fructueux.

- L'internationalisation de l'établissement : optimiser les langues proposées et s'ouvrir aux langues orientales, possibilité d'obtenir des certifications européennes et internationales, réflexion sur la « bidiplomation », mobilité des élèves français dans le réseau.
- L'accompagnement des élèves : difficultés et troubles d'apprentissage, préparation aux études supérieures, le français comme langue de scolarisation.
- L'amélioration des conditions d'accueil : spécificités du lycée français, installations mieux adaptées.

M. le Proviseur remercie M. le Proviseur Adjoint.

- **Approbation des axes du projet d'établissement (Cf : projet d'établissement)**

M. Panthène rappelle que c'est après avis des deux sous-instances (Conseil d'Ecole et Conseil du Secondaire) que le dernier document « projet d'Etablissement », a été élaboré..

Pour le 1° degré, M.PANTHENE demande au conseil de se prononcer sur les axes du projet d'établissement et sur la structure 2008-2009.

VOTE :	Approbation des axes du projet d'établissement pour le 1°degré et sur la structure 2008-2009 (création de 2 CP bilingues à parité français/anglais, renforcement en langue à 6 h dans les autres CP et une heure supplémentaire de DNL en CM2)		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	19	0	2

Les parents s'inquiètent du coût des actions d'internationalisation. Le proviseur précise que les actions mises en place à la rentrée n'entraîneront pas une augmentation de l'encadrement et se feront par redéploiement. Il faudra en effet être toujours vigilant sur les incidences des actions mises en place.

Les parents de l'UPE votent les axes du projet d'établissement sous réserve de connaître les moyens qui seront mis en place pour la réalisation du projet.

A la demande de Mme Nouzille, M. Panthène précise que la montée en puissance de l'internationalisation doit se faire sans dénonciation de contrat d'enseignant ne répondant pas au profil demandé. Par contre, il est important que les enseignants profitent de ce projet d'internationalisation et des moyens en formation qui seront débloqués pour adapter leurs pratiques à cette évolution qui va toucher de plus en plus les établissements du réseau. Il est rappelé que les enseignants francophones intervenant dans les classes bilingues à parité devront avoir au moins une habilitation en langue.

Mme Rondia émet des réserves quant à la formation des professeurs natifs qui ne connaissent pas notre système éducatif. Une formation en français sera mise en place pour les enseignants anglophones.

Le Proviseur rappelle que la priorité des formations sera donnée en interne (formations en langues pour les professeurs en place).

M. Herbillon demande quelles seront les priorités : la langue ou le système. Le Proviseur rappelle que le lycée de Bruxelles est un établissement français homologué par le Ministère français de l'Education Nationale. Le seul système de référence est donc le système français. Par contre, rien n'empêche l'utilisation d'une autre langue d'apprentissage à condition que les contenus respectent les obligations du Ministère.

Pour le second degré, M. Panthène demande que le conseil se prononce uniquement sur les axes du projet. La structure pédagogique doit encore être étudiée dans les différents conseils d'enseignement

VOTE :	Approbation des axes du projet d'établissement pour le 2 ^o degré		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	21	0	0

Concernant la structure pédagogique, les parents d'élèves et les enseignants émettent des réserves sur le caractère obligatoire de la DNL (discipline non linguistique) pour les 2^{de}.

Nicolas Davila souligne qu'il est difficile de se déterminer en fin de 3^{ème}.

Le Proviseur souhaite que le caractère obligatoire soit maintenu avec des dérogations pour les élèves qui ont besoin de soutien en anglais, français, mathématiques ou qui préparent de GCSE.

3/ Gestion du Personnel

Néant.

4/ Questions diverses

1) Plan d'informatisation

Dans l'immédiat, 60 ordinateurs sont achetés pour équiper l'établissement (45000€). A la demande de M. Herbillon concernant les lieux d'affectation, M. Petit répond que les PC seront affectés à la pédagogie au bénéfice de plusieurs disciplines.

Il souligne la performance de plus en plus accrue du réseau. D'autres projets sont à l'étude : boîte mail des élèves, optimisation de la sécurité, augmentation de la bande passante, restructuration du réseau, le câblage du Bâtiment A (1^{er} maillon décembre 2008). L'équipement de 2 salles informatiques est évalué entre 90 000 et 100 000€.

Il remercie les informaticiens pour leur investissement.

Les élèves demandent si le système WIFI pourrait être installé. Selon des études européennes, ce système ne serait pas sans effet sur la santé. Il convient d'attendre les résultats des recherches.

Mme Rondia demande la révision des chaises dans la salle informatique du Primaire. M. Panthène précise que les conditions optimales de travail dans le primaire passent par l'amélioration des conditions du secondaire. La salle informatique au bâtiment des Primaires est souvent réquisitionnée en fin d'année pour les examens du BAC (stockage des copies et travaux administratifs pour l'examen).

2) Restauration scolaire

A la suite de l'enquête de la Société Scolarest, 61% des personnes interrogées déjeunant au self sont satisfaites. M. Petit, remercie les parents d'élèves pour leur soutien logistique. Constatant que ce taux de participation est insuffisant, il va provoquer des réunions de travail avec la société pour améliorer certaines prestations. La forme de l'enquête sera remaniée en concertation avec la société pour un emploi futur.

3) Problème budgétaire

La hausse du coût de la vie (+4,9%), des denrées alimentaires(+14%), et des salaires (+4%) aura une incidence sur les tarifs scolaires (frais de scolarité et frais de demi-pension) .

4) ASBL Transports

A la demande de l'AEFE, le lycée ne peut plus s'occuper des transports scolaires. Une ASBL Transports a été constituée par des parents d'élèves. 780 élèves prennent le bus chaque jour. 16 lignes sont en service. La direction du lycée accompagnera l'ASBL. Une Convention est en préparation afin de formaliser cet accompagnement. Une employée du lycée, travaillant déjà aux transports, sera réemployée par l'ASBL.

M. Rateau fait remarquer que dans les bourses scolaires, l'allocation transports est prise en compte et devrait être maintenue. M. Rouchon signale que l'enveloppe budgétaire pour les bourses scolaires n'évoluera pas la première année. Le lycée n'interviendra pas dans le budget de l'ASBL.

5) Casiers

Les casiers seront attribués à tous les élèves de 6èmes, 5èmes et 4èmes dans un premier temps. Il s'agirait de commander 100/120 casiers supplémentaires pour les élèves, plusieurs emplacements sous les préaux avec création d'un auvent étant prévus.

6) Voyages de classe

- Voyage à Caen : problème d'hébergement. En attente.
- Voyage à Paris : problème d'hébergement. En attente.
- Voyage à Dublin : malgré la qualité du dossier préparé par les élèves, le voyage ne peut se faire. L'UPE exprime sa déception.
- A titre d'information : projet d'échange avec l'Allemagne pour des classes de 4^{ème} en novembre 2008/décembre 2009. Le Proviseur émet un avis favorable.

M. le Proviseur remercie l'ensemble des membres du CE.
Le Proviseur déclare que l'ordre du jour est épuisé et clôt la séance à 21h00

Le Président

Le Secrétaire de séance